

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] ItemMittermaier. De la peine de mort. Trad. 1865. \[photocopie\]](#)

Mittermaier. De la peine de mort. Trad. 1865. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0136

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Mittermaier, De la peine de mort d'après les travaux de la science, les progrès de la législation et les résultats de l'expérience 1865](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb309545965>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mittermaier, Carl Joseph Anton (1787-08-05 -- 1787-08-05)

TITRE De la peine de mort d'après les travaux de la science, les progrès de la législation et les résultats de l'expérience

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1865

EDITEUR Paris : Marescq aîné , 1865

Réserve à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957
DE LA PÉNE DE MORT.

degrés : cette innovation était d'une grande importance, surtout pour les crimes punis de mort. Tandis qu'en 1826 on prononçait encore contradictoirement, c'est-à-dire contre des accusés présents, 150 condamnations à mort, le nombre n'est que de 50 en 1833, et tandis qu'en 1826, 73 condamnés pour assassinat étaient exécutés, nous ne trouvons en 1833 que 25 exécutions pour ce même crime. Le nombre des condamnations à mort est même réduit, en 1837, à 33. Depuis l'année 1851, il se manifeste une recrudescence dans le nombre des condamnations à mort : on en compte 45 en 1851, 79 en 1854, 61 en 1855 (1). Le nombre des condamnations à mort monte à 58 en 1857 ; il retombe à 38 en 1858 et à 36 en 1859, bien que le nombre des accusations d'assassinat soit de 496 en 1858 et de 486 en 1859. Nous verrons plus bas comment cet abaissement de pénalité se lie à l'application des circonstances atténuantes par le jury.

En Belgique, il existe une statistique officielle très-importante des condamnations à mort (2). La période de 1796 à 1807 fut sanglante : il y eut 90 condamnations à mort en 1801, 85 en 1802, 86 en 1803. Ce nombre décroît sensiblement dès l'année 1808 ; il est, dans certaines années, de 23 à 25. A partir de 1814, les années sont encore meilleures ; il y a telle année où le nombre des condamnations est de 8, et même de 6, comme en 1823. En 1828, il se relève, et arrive jusqu'à 18-20 dans une seule année, bien qu'il se réduise à 2 en 1830. En prenant deux périodes, dont l'une embrasse la domination française jusqu'en 1814, et l'autre la domination hollandaise, nous trouvons dans la première 300 condamnations à mort pour vols dangereux, 39 pour incendie. Dans cette même période, on trouve 379 condamnations à mort pour assassinat ; dans la seconde, il n'y en a que 113. Ajoutons que dans la période qui comprend le plus grand nombre de condamnations

(1) Pourtant le nombre des accusations d'assassinat s'était abaissé. En 1851, il était de 280, et de 210 en 1855. Au contraire, le nombre des infanticides s'était augmenté : il était de 164 en 1851, de 190 en 1853, de 193 en 1854.

(2) La statistique soumise en 1834 par le ministre aux chambres embrasse les condamnations à mort prononcées de 1796 à 1833. Elle a été publiée dans la *Revue de législation étrangère*, VIII^e vol., p. 121.

BnF
MSS

Réserve à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Réserve à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

